

MOT DE LA RÉALISATRICE

Ma raison d'être comme cinéaste, c'est de dénicher des histoires qui illustrent la transformation d'un individu, de saisir le moment où cet individu s'élève au-dessus de sa quotidienneté pour obéir à un idéal ou pour toucher à une vérité supérieure. Une transformation qui se réalise, la plupart du temps, au prix de grands sacrifices.

Le film *Breaking Ranks* soulève une question dérangeante : celle de soldats américains qui refusent d'être déployés en Irak et qui, de ce fait, viennent chercher refuge au Canada. Certains les perçoivent comme des lâches. Les quatre soldats qui témoignent dans ce film nous révèlent que cette désertion découle de la douloureuse transformation inhérente à toute personne qui décide d'obéir à sa conscience et de se battre contre vents et marées pour ce qu'elle croit être juste.

C'est en 2003 que j'ai commencé à m'intéresser à ce sujet, trois semaines après l'invasion de l'Irak, alors que j'étais en tournée aux États-Unis pour présenter mon premier film, *The Friendship Village*. Ce film raconte l'histoire d'un vétéran de l'armée américaine, de son parcours du statut de héros à celui de militant pour la paix, et de son projet de réconciliation, en l'occurrence un centre médical qu'il a mis sur pied, de concert avec le général vietnamien responsable de la mort de tout son peloton.

Après une projection en Californie, le *Veterans of Foreign Wars* m'a invitée à prononcer un discours devant une salle remplie d'anciens soldats américains et vietnamiens. Devant deux cents anciens combattants, j'ai déclaré qu'en tant que Canadienne, j'étais fière que mon pays ait accordé l'asile aux gens qui refusaient de se battre au Vietnam. Ils se sont tous levés pour m'acclamer. Ce fut une expérience très émouvante.

Un an plus tard, je décidais de faire un film sur ces Américains qui, trente ans plus tôt, obéissant à leur conscience, s'étaient présentés à la frontière canadienne, et sur ce qu'ils avaient apporté à mon pays. Au début de ma recherche, le *Globe & Mail* relatait l'histoire d'un objecteur de conscience, du nom de Jeremy Hinzman qui, refusant de participer à la guerre en Irak, avait déserté l'armée américaine et revendiquait le statut de réfugié au Canada. Force est de constater que l'histoire est un éternel recommencement.

Quelques semaines plus tard, alors que je m'apprêtais à rencontrer Jeremy et son avocat, Jeffrey House, à Toronto, un deuxième soldat, Brandon Hughey, débarquait au Canada. Tous deux ont accepté de témoigner de leur expérience, à titre de premiers soldats américains demandeurs d'asile. Au cours des mois qui ont suivi, d'autres soldats sont arrivés. Plusieurs d'entre eux ont choisi de vivre dans la clandestinité, jusqu'à ce que les démarches entreprises par Jeremy aboutissent, alors que d'autres choisissaient de revendiquer d'emblée le statut de réfugié. Joshua Key et Kyle Snyder sont de ceux-là.

À mesure que je filmais et que j'apprenais les histoires de ces quatre soldats - et de plusieurs autres -, je comprenais ce qui les avait motivés à rejoindre les rangs de l'armée :

se conformer au « rêve américain » venait en tête de liste, à la fois dans le but de servir leur pays qui traversait une crise nationale et de se tailler une vie confortable au sein de la classe moyenne.

Pour certains d'entre eux, cet idéal a tourné court dès la signature de leur contrat, lorsqu'ils ont pris connaissance des pratiques de recrutement douteuses, voire même frauduleuses. Ils ont constaté que les recruteurs se concentraient sur les Américains jeunes et pauvres pour les convaincre de s'engager, leur faisant miroiter une plus grande accessibilité à l'éducation et aux soins de santé. Cette fameuse « conscription de la pauvreté » met sérieusement en doute la notion de « soldat volontaire ».

Au fur et à mesure qu'ils étaient confrontés à leur déploiement en Irak, les réalités du service les obligeaient à s'interroger sur leur rôle personnel dans cette guerre : que faut-il faire quand la cause pour laquelle on doit se battre ne correspond pas à celle pour laquelle on s'est engagé? Doit-on honorer son contrat d'enrôlement ou les idéaux qui ont présidé à cet enrôlement? Dans une guerre qualifiée d'« illégale » par la communauté internationale, où se situe le devoir?

À mesure que ces dossiers cheminaient à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et devant les tribunaux, les Canadiens étaient à leur tour confrontés à ce type de question. La liberté de conscience d'un soldat fait partie des droits de la personne, droits garantis en vertu du Code de Nuremberg et de la Charte des Nations Unies, mais à la lumière du cas de ces « opposants à la guerre », il est clair qu'appliquer une loi internationale est affaire de volonté politique. Amnesty internationale a reconnu que Jeremy Hinzman était un objecteur de conscience sérieux; toutefois, de telles revendications sont habituellement rejetées par l'armée américaine, et il existe très peu de recours légal. Conséquemment, à l'instar de Jeremy, de plus en plus de soldats arrivent au Canada. Les responsables politiques canadiens leur accorderont-ils l'asile ou les enverront-ils croupir dans une prison militaire aux États-Unis?

Quand j'ai entrepris de faire ce film, j'envisageais un dénouement heureux : le Canada accorderait l'asile politique aux opposants – ce Canada dans lequel je suis née, en 1968; un Canada qui ouvre ses portes aux réfugiés américains qui fuient une guerre injuste. À l'époque, le premier ministre, Pierre Trudeau, déclarait : « Le Canada se doit d'être un refuge contre le militarisme ».

Face à la montée du militarisme, partout dans le monde, y compris chez nous, cet héritage survivra-t-il? Cette question reste sans réponse. Les soldats, quant à eux, ont déjà fait leur choix. Ils ont obéi à leur conscience, quitte à en payer le prix : l'emprisonnement possible, la rupture des liens familiaux et la désillusion sur ce que c'est que d'être un « bon » Américain. C'est maintenant à l'auditoire de trancher. Que doit-on faire prévaloir : la conscience individuelle ou la richesse économique d'une société. Et à quel prix?